



Inter-Parliamentary Union  
For democracy. For everyone.



PARLIAMENT | PARLEMENT  
CANADA

## Quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP

### *Une place pour tous : les jeunes parlementaires, vecteurs d'inclusion*

Ottawa (Canada), les 17 et 18 novembre 2017

#### Note d'information

#### CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA CONFERENCE

L'inclusion est un pilier fondamental de toutes les activités de l'Etat. Les Objectifs de développement durable soulignent que tous doivent non seulement profiter des initiatives publiques, mais aussi prendre part à leur formulation et à leur surveillance. Un élément central dans le travail des parlementaires est d'assurer l'inclusion et l'intégration de divers points de vue dans le but d'accroître l'efficacité de la gouvernance. Les parlements et les parlementaires, symboles et représentants des personnes qui adoptent les lois et les budgets nationaux, et qui demandent des comptes aux gouvernements, jouent un rôle indispensable dans la protection et la promotion de l'inclusion et de la non-discrimination. Lors de la 127<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP, en octobre 2012, les Parlements membres de l'UIP ont adopté la Déclaration de Québec, qui affirme que la diversité est une valeur universelle qu'il convient de célébrer et de protéger. Malgré une tendance vers un monde plus inclusif, mobile et interdépendant, des pressions grandissantes pour ériger des barrières entre les peuples mettent à rude épreuve le principe de l'inclusion. La nécessité de mieux comprendre et protéger l'inclusion politique, sociale et économique n'a jamais été autant d'actualité.

Les jeunes se heurtent à des difficultés particulières dans la quête d'une plus grande inclusion. Ils doivent souvent surmonter des obstacles à la prise de décision politique. Parce qu'ils sont disproportionnellement nombreux à se déplacer dans leur pays et à l'étranger, les jeunes ont souvent de la difficulté à s'intégrer dans leur société d'accueil. En tant que nouveaux venus sur le marché du travail, ils doivent surmonter certaines difficultés en matière de la viabilité financière, et à plus forte raison la prospérité. Les risques d'exclusion sont élevés et peuvent entraîner l'érosion de la confiance à l'égard des institutions politiques ainsi que des menaces pour les démocraties. Mais malgré ces problèmes, les jeunes atteignent l'âge adulte dans un monde de plus en plus intégré et interdépendant, et leurs talents, leurs idées neuves et leur enthousiasme ont beaucoup à offrir aux personnes de tous les âges. Par conséquent, l'inclusion politique, sociale et économique des jeunes consiste non seulement à s'assurer qu'ils ne sont pas laissés de côté, mais aussi à renforcer leur contribution à un monde plus démocratique, plus juste et plus prospère. Les jeunes parlementaires, qui sont les dirigeants politiques les plus proches des jeunes de leur pays, sont particulièrement attentifs à ces questions. Ils jouent un rôle crucial pour mieux faire entendre la voix des jeunes et des générations futures et exposer leurs centres d'intérêt et pour servir de modèles qui incitent à une plus grande mobilisation.

La quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP sera l'occasion d'examiner plus en profondeur le rôle que les jeunes parlementaires peuvent jouer en tant que vecteurs d'inclusion politique, sociale et économique. Cet événement est organisé conjointement par l'UIP et le Parlement du Canada. Trois sous-sujets orienteront les discussions des intervenants : la participation politique des jeunes, la migration et l'intégration sociale, et la croissance inclusive. L'égalité des sexes et les technologies numériques seront des thèmes transversaux, sous-jacents à toutes les discussions. Grâce à de meilleurs partenariats, la Conférence permettra aux jeunes parlementaires de se pencher sur des stratégies visant à favoriser une plus grande inclusion et à gérer la diversité, en plus de leur donner des moyens pour passer à l'action.

La Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP est un événement annuel qui réunit des centaines de jeunes hommes et femmes parlementaires pour leur donner des moyens d'action, pour les aider à bâtir la solidarité et des réseaux, et pour promouvoir une approche coordonnée par des jeunes à l'égard de questions d'intérêt commun. La première Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP a eu lieu en 2014 et était intitulée *Mettre la démocratie à l'épreuve*. En 2015, la Conférence était intitulée *Démocratie, paix et prospérité* et a été tenue à Tokyo en collaboration avec la Diète nationale du Japon. La conférence de 2016 a eu lieu à Lusaka en collaboration avec l'Assemblée nationale de la Zambie. Elle était intitulée *Programme 2030 : Ouvrir la voie, ne laisser personne de côté*.

## LIEU ET DATE

La quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires aura lieu les 17 et 18 novembre 2017 dans le bâtiment Sir-John-A.-Macdonald, situé au 144, rue Wellington, à Ottawa (Canada).

Tous les participants doivent s'inscrire et récupérer leur badge d'identification au comptoir d'inscription.

## PARTICIPATION

La Conférence est ouverte aux jeunes membres des Parlements nationaux âgés de moins de 45 ans. Les Parlements sont invités à envoyer une délégation de quatre personnes maximum en respectant la parité hommes-femmes, et à **choisir les parlementaires les plus jeunes pour constituer leur délégation**. Les membres du personnel parlementaire peuvent également participer.

Les Membres associés et les Observateurs de l'UIP qui travaillent sur des questions touchant les jeunes sont également invités à participer à la Conférence, de même que les associations, les organisations et les parlements de jeunes aux niveaux régional et international.

Par ailleurs, l'UIP et le Parlement du Canada inviteront un groupe de politiciens d'expérience et d'experts pour guider les discussions et les débats.

## ORGANISATION DES TRAVAUX

Conformément aux pratiques habituelles de l'UIP, les délégués auront tous le même droit de parole. Pour que les discussions soient aussi riches et dynamiques que possible, les règles suivantes seront observées.

- Aucune liste d'intervenants ne sera établie pour les discussions à l'ordre du jour.
- Il est demandé aux participants de ne pas lire des déclarations rédigées à l'avance, mais plutôt de prendre la parole spontanément pour créer des échanges animés. Les interventions orales ne peuvent pas durer plus de trois minutes, sous réserve des dispositions que pourraient prendre les présidents de séance en fonction des circonstances. Les participants peuvent prendre la parole plusieurs fois sur un même sujet, notamment pour répondre à d'autres interventions.
- Les séances comporteront des exposés présentés par des experts et des personnes-ressources, des débats ainsi que des groupes de discussion. Elles se dérouleront en séances plénières animées par un modérateur.
- Un rapporteur résumera les travaux de la Conférence lors de la séance de clôture.

## DOCUMENTATION

Les participants recevront les textes des présentations faites par les personnes-ressources dès qu'ils seront disponibles. Les documents seront distribués en anglais et en français lorsque cela sera possible.

Dans la mesure du possible, le Secrétariat de l'UIP mettra à disposition des participants des documents d'information concernant les thèmes inscrits à l'ordre du jour.

Les participants souhaitant faire distribuer à leurs collègues des documents en rapport avec la conférence devront fournir des exemplaires en nombre suffisant et les apporter dans la salle de réunion.

## LANGUES

Les langues de travail officielles de l'UIP sont l'anglais et le français. L'interprétation simultanée des débats sera assurée en arabe, en anglais, en français et en espagnol.

Trois cabines d'interprétation pourront être louées par les délégations nationales qui souhaitent venir avec leur propre équipe d'interprètes. Prière de faire votre demande un mois avant la réunion à :

Astrid Ratzel, coordonnatrice du protocole

Téléphone : +1 613-943-2733

Télécopieur : +1 613-995-0212

Courriel : [ipu4uip@parl.gc.ca](mailto:ipu4uip@parl.gc.ca)

Les cabines des interprètes seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

## INSCRIPTION

Les parlements et les organisations invités à la Conférence doivent inscrire leurs participants au plus tard le 29 septembre 2017 en utilisant le formulaire d'inscription ci-joint. Veuillez transmettre le formulaire par courriel, par télécopieur ou par courrier à l'UIP et au Parlement du Canada.

### Union interparlementaire

5, chemin du Pommier

Case postale 330

1218 Grand-Saconnex

Genève (Suisse)

Courriel : [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org)

Tél. : +41 22 919 41 50

Télé. : +41 22 919 41 60

### Parlement du Canada

Astrid Ratzel, coordonnatrice du protocole

Parlement du Canada

131, rue Queen

Ottawa (Ontario) K1A 0A6, Canada

Courriel : [ipu4uip@parl.gc.ca](mailto:ipu4uip@parl.gc.ca)

Tél. : +1 613- 943-2733

Télé. : +1 613- 995-0212

## VISAS

Tous les participants à la conférence doivent détenir un passeport valide pour entrer au Canada. Les participants pourraient aussi devoir présenter un visa valide ou une autorisation de voyage électronique (AVE).

**Les visas doivent être obtenus AVANT le voyage au Canada, car ils ne peuvent pas être délivrés à l'arrivée des voyageurs.** Etant donné que la conférence approche à grands pas, nous vous encourageons à présenter votre demande de visa le plus rapidement possible au bureau canadien des visas de votre pays pour que les autorités concernées aient le temps de traiter votre demande.

Veuillez noter que les participants à la Conférence n'ont pas à payer les frais de demande de visa.

**Les délégués doivent indiquer clairement sur le formulaire de demande qu'ils participent à la quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP).**

Pour de plus amples renseignements concernant les exigences relatives aux visas et aux passeports, veuillez visiter le site Web d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : [www.cic.gc.ca/francais/visiter/index.asp](http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/index.asp). Par ailleurs, les ambassades et les hauts commissariats du Canada pourraient être en mesure de vous aider.

## **HEBERGEMENT HOTELIER ET VOLS**

Le coût des billets d'avion, les frais d'hébergement et les dépenses personnelles sont à la charge des délégués.

L'hôtel officiel de la conférence est le suivant :

Hôtel Marriott  
100, rue Kent  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5R7  
Tel. : +1 (613) 238-1122  
Site web : <http://www.marriott.fr/hotels/travel/yowmc-ottawa-marriott-hotel/>

Les délégués doivent effectuer leurs réservations directement auprès de l'hôtel et préciser qu'ils sont des délégués à la Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP pour avoir droit aux tarifs préférentiels.

Les demandes de réservations à l'hôtel seront traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les délégués sont encouragés à effectuer leurs réservations dès que possible et au plus tard le 22 octobre 2017.

Les délégués sont tenus de prendre en charge les coûts de l'hébergement, et les paiements seront effectués directement auprès de l'hôtel.

## **COMPTOIR D'INFORMATION**

Le Secrétariat canadien aura un comptoir d'information à l'hôtel Marriott.

## **COMPTOIR D'INSCRIPTION**

Hôtel Marriott :

- 15 novembre, de 12 h (midi) à 18 h;
- 16 novembre, de 10 h à 20 h.

Bâtiment Sir-John-A.-Macdonald :

- 17 novembre, de 8 h à 18 h;
- 18 novembre, de 8 h à 18 h.

## **TRANSPORT**

Il revient aux délégués de prendre les dispositions nécessaires pour leur transport aérien et de prendre en charge tous les coûts connexes. Le Secrétariat canadien assurera le transport des délégués entre l'aéroport et l'hôtel officiel.

Ce service ne comprend ni voitures ni chauffeurs personnels. Si vous souhaitez prendre de telles dispositions, vous pouvez le faire en prenant en charge les coûts.

Les délégués qui arrivent avant ou après les dates de la conférence doivent prendre des dispositions pour le transport et prendre en charge les coûts associés.

Le lieu de la conférence se trouve à proximité de l'hôtel (cinq minutes de marche). Le Secrétariat canadien assurera le transport vers le lieu de la conférence seulement pour les délégués à mobilité réduite.

## **RECEPTION/VISITE**

Le Parlement du Canada organisera des déjeuners pour les délégués le vendredi 17 novembre et le samedi 18 novembre. Un dîner de réception aura lieu le samedi 18 novembre en soirée. D'autres renseignements seront communiqués au moment opportun.

## **SERVICE DE PREMIERS SOINS**

Des services de premiers soins seront disponibles sur place durant la conférence. Tous les autres services médicaux et les prescriptions seront aux frais des participants.

## **ASSURANCE MALADIE ET MÉDICAMENTS**

Les délégués doivent prendre en charge les coûts liés à tous les services médicaux personnels et avoir une assurance maladie avant d'arriver au Canada. L'assurance doit couvrir les soins médicaux reçus dans des établissements comme les hôpitaux, les cliniques et les cabinets de médecin.

Les personnes qui suivent un traitement médical en particulier sont invitées à apporter les médicaments nécessaires en quantité suffisante.

Il est également important que les participants qui prennent des médicaments sur ordonnance (médicaments, lunettes de vue, etc.) apportent une copie des ordonnances. Les médicaments ne doivent pas être envoyés en soute, mais plutôt être placés dans un bagage à main à bord de l'avion pour éviter toute complication si des bagages sont perdus ou en retard.

## **SECURITE**

Toutes les mesures de sécurité nécessaires seront prises. Les participants sont priés de porter leur badge bien en vue en tout temps lors des activités du programme. Tous les bagages perdus doivent être signalés dès que possible au comptoir d'information et d'inscription du Secrétariat canadien.

## **CLIMAT**

Les conditions météorologiques à Ottawa sont variables. En novembre, la température moyenne à Ottawa est très froide, soit 1,5 °C. Les après-midi peuvent être frais, et la température maximale moyenne est de 4,8 °C. Les températures pendant la nuit sont généralement un peu plus froides, et la température minimale moyenne est de -1,9 °C.

## **REGLEMENTATION MONETAIRE**

Les devises ne peuvent être échangées qu'à l'aéroport, à l'hôtel et dans les banques avoisinantes. Les principales cartes de crédit sont acceptées à l'hôtel et dans la plupart des commerces.

La devise canadienne est le dollar canadien (CAD). Le taux de change est d'environ 1,45 \$ CA pour 1 euro.

## **AUTRES INFORMATIONS UTILES**

- Fuseau horaire : L'heure locale à Ottawa est UTC -4 heures.
- Electricité : L'alimentation électrique est de 120 volts et 60 hertz. Les prises de courant utilisées au Canada sont de type A et B (comme aux Etats-Unis).
- Téléphone : L'indicatif national est +1.
  - Indicatifs régionaux d'Ottawa : 613 et 343.
  - Appels internationaux à partir d'Ottawa : 00 + indicatif du pays + indicatif de la ville + numéro.